

Le processus est en marche. Pour en arriver au programme de transition satisfaisant que nous souhaitons, il faut deux gouvernements. Nous faisons notre part.

**Mme Copps:** Foutaise.

**M. Crosbie:** Nous prenons l'initiative et nous espérons qu'un programme suffisamment généreux résultera de ces consultations.

#### L'AIDE FÉDÉRALE—L'IMPÔT

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, il est évident que le gouvernement ne sait pas ce qu'il fait dans ce programme d'aide. Le ministre de l'Agriculture a admis la semaine dernière qu'il ne savait même pas si le programme serait assujéti à l'impôt. Cette question revêt une grande importance pour les producteurs.

Par ailleurs, ce qui est plus important, les viticulteurs du Niagara veulent savoir si le gouvernement est disposé à leur accorder au moins 156 millions de dollars pour couvrir la moitié de leurs pertes prévues, ainsi que de l'aide supplémentaire pour l'autre moitié. Le ministre peut-il s'engager à fournir au moins 156 millions pour retirer 11 000 acres de la production, que cette aide soit imposable ou non? Peut-il au moins divulguer cette information aujourd'hui?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, j'espère seulement que le député entreprendra des démarches auprès du gouvernement de l'Ontario...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Gauthier:** Le gouvernement aime bien refiler ses responsabilités aux autres.

**M. Foster:** Qui a signé l'accord commercial?

**Mme Copps:** C'est votre accord.

**M. Crosbie:** ... avec lequel il entretient des rapports étroits, afin de l'encourager à être aussi généreux que le gouvernement du Canada.

**M. Foster:** C'est votre accord commercial.

**M. Crosbie:** Les principaux problèmes auxquels fait face l'industrie vinicole ontarienne découlent du rapport du comité du GATT...

**M. Foster:** C'est de la foutaise!

**M. Crosbie:** ... qui a jugé les pratiques de la région provinciale des alcools injustes en vertu des règles commerciales internationales.

**Mme Copps:** Vous dites cela par dépit, Crosbie.

**M. Crosbie:** C'est l'approche du GATT que l'opposition officielle préconise. C'est là que le bât blesse.

**Mme Copps:** C'est totalement faux.

#### Questions orales

**M. Crosbie:** Nous sommes prêts à faire plus que notre part pour aider l'industrie ontarienne, mais nous avons besoin de l'aide du gouvernement provincial. Faites donc pression sur lui.

**M. Foster:** C'est totalement faux. L'accord de libre-échange était là avant.

**Des voix:** Asseyez-vous!

**M. McDermid:** Vérifiez les faits.

**Mme Copps:** Cessez d'épandre du fumier.

**M. le Président:** Le député d'Algoma aura certainement une autre occasion de poursuivre l'affaire, tout comme ses collègues d'ailleurs. Le député de Winnipeg—Birds Hill a la parole.

\* \* \*

#### L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

##### LES PROJETS DE CONSTRUCTION D'ALUMINERIES AU QUÉBEC ET AU MANITOBA

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Comment peut-il prétendre avec la moindre honnêteté intellectuelle et politique que le gouvernement met tous les joueurs sur un pied d'égalité tandis que le premier ministre, selon la citation qu'il a lui-même lue à la Chambre, a consenti à promouvoir Sept-Îles comme emplacement d'une aluminerie? Le ministre croit-il que les investisseurs qui, selon ce qu'il prétend, vont prendre la décision finale vivent en vase clos? Pense-t-il qu'ils ne lisent pas les journaux ou qu'ils ne s'intéressent pas à ce qui se passe à la Chambre des communes? Pense-t-il qu'ils ne se rendront pas compte que le premier ministre a accepté de favoriser un emplacement donné? Est-ce là ce qu'il appelle mettre tous les joueurs sur un pied d'égalité?

● (1430)

**L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, je souhaite être très bien compris sur cette question.

**Des voix:** C'est ce que nous vous souhaitons également.

**M. de Cotret:** Nous allons nous intéresser tout autant à une demande d'établissement d'une aluminerie au Manitoba qu'au Québec. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de projets concurrentiels. Je ne sais pas au juste où mon vis-à-vis est allé pêcher cette idée.

Nous allons accueillir l'un et l'autre projet de façon tout aussi favorable et équitable et il se pourrait bien que les deux se concrétisent.

Je n'arrive vraiment pas à voir où veut en venir le député, monsieur le Président. Tous les intéressés vont être sur un pied d'égalité et il se peut que les deux projets se réalisent.